



PROCÈS-VERBAL Séance ordinaire

Conseil d'établissement de l'Académie Saint-Clément
1345 ch. Régent, Mont-Royal

4 février 2020

PRÉSENCES

Présents	
Nathalie Goetz	Parent - Présidente
Stephan Langlois	Directeur
Émilie Charlebois	Personnel – Enseignante
Maude Michaud-Bélanger	Personnel – Enseignante
Geraldine De Lacaze, remplace J. Roy	Personnel – Enseignante
Isabelle Allaire, remplace C. O'Grady	Personnel – Enseignante
Tania Naim	Parent – Vice-présidente et déléguée au CP
Tania Raoub	Parent – Substitut au CP
Mélanie Labelle	Parent
Chantal Goffoz	Parent
Pascale Desroches	Parent – Substitut
Nathalie Gignoux	Parent – Substitut
Absents	
Myriam Juliana Serraro	Personnel – Responsable du SDG

Tous les membres désignés formant quorum.



PROCÈS-VERBAL – Conseil d'établissement de l'Académie Saint-Clément

4 février 2020

Sujet	Action
1. Vérification du quorum	<ul style="list-style-type: none">➤ Le quorum est vérifié.
2. Adoption de l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none">➤ Points à ajouter au varia:<ul style="list-style-type: none">○ Traiteur (S. Langlois)○ Conférence pertinente pour l'Académie (T. Naim)➤ Adoption de l'ordre du jour<ul style="list-style-type: none">○ Proposé par Tania Naim○ Secondé par Emilie Charlebois
3. Parole au public, Michelle Setlakwe, conseillère municipale	<ul style="list-style-type: none">➤ Public annoncé : Michelle Setlakwe, conseillère municipale, a demandé de s'adresser au CÉ au sujet du référendum prévu à VMR sur la dette associée au nouveau Centre sportif et communautaire.➤ M. Setlakwe explique le projet d'un plus grand centre sportif, car l'actuel ne répond plus aux besoins. Les plans prévoient piscine intérieure, gymnase double, locaux dédiés aux artistes et aux aînés, une piste de course, etc.➤ M. Setlakwe demande au CÉ d'envoyer une communication de la part du CÉ aux parents afin de présenter les intérêts du nouveau Centre sportif pour les élèves de l'ASC.➤ Il existe actuellement une entente entre la CSMB et certaines municipalités, dont VMR, qui prévoit l'échange gracieux de locaux.➤ Situation actuelle : l'ASC manque cruellement de plateaux sportifs, les enseignants d'éducation physique utilisent déjà gracieusement les plateaux extérieurs de VMR (terrain de soccer et patinoire) durant leurs cours.➤ N. Goetz souligne que les élèves de l'ASC sont tous résidents de VMR, contrairement à plusieurs autres écoles du quartier et donc l'ASC devrait être prioritaire dans l'utilisation des locaux municipaux (l'ESCE et l'ESCO étant localisés plus loin et leurs élèves étant plus jeunes, il est plus difficile de s'y rendre).

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CÉ demande de confirmer les possibilités pour les élèves de l'ASC dans l'amplitude de l'horaire scolaire (8h35 à 15h35). ➤ M. Setlakwe confirme que : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ASC aura accès aux plateaux sportifs intérieurs, sans frais, pendant l'horaire scolaire, car l'utilisation prévue pendant la journée la semaine par les résidents ne sera pas au maximum de la capacité; ○ Toutefois, il est impossible pour l'instant de quantifier la disponibilité et le type de plateaux, mais une base hebdomadaire est réaliste; ○ Il y aura des plages horaires exclusivement disponibles pour l'ASC, donc un bénéfice direct pour les élèves; ○ Attribution prioritaire envers l'ASC, avant l'ESMR, considérant qu'ils bénéficient déjà de certains plateaux. ➤ Discussion par le CÉ sur cette demande est prévue au point 8. ➤ M. Setlakwe remercie les membres et quitte l'assemblée.
<p>4. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Point 12 : changer CRPRN pour CP ➤ Adoption du procès-verbal du 26 novembre <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposé par : Mélanie Labelle ○ Secondé par : Chantal Goffoz
<p>5. Affaires découlant du procès-verbal du 26 novembre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un calendrier des sorties mis à jour est proposé, seul changement groupe 601 : sortie au CENST est reportée de décembre à avril
<p>6. Suivi budgétaire, mesures dédiées 2019-2020 (informe et adoption)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ C'est une bonne année pour le budget de l'Académie, les mesures ministérielles sont généreuses. À titre de rappel, l'argent vient soit des OPC de la CSMB, soit des mesures du MEES. ➤ Toutefois, il y a de moins en moins d'argent qui transite par la CSMB, donc le budget des OPC diminue puisque l'argent vient directement du MEES vers l'école. Le MEES confirme en plus directement avec les directions d'école afin de savoir si l'argent dédié à l'école a effectivement été versé. ➤ Nous avons 549 élèves au 30 septembre 2019. ➤ Le surplus des mesures dédiées sera probablement utilisé pour bonifier la ressource en psychoéducation à l'école, car ces besoins augmentent : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'équipe-école sera consultée prochainement à cet effet; ○ Dans le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre, l'argent est disponible mais il est difficile de combler les postes; ○ L'ASC mise donc sur la création de postes à temps complet, car il est plus facile de trouver/retenir un employé à temps plein.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'argent disponible cette année est utilisé en services éducatifs supplémentaires : deux enseignantes à temps partiel sont disponibles pour aider en classe.
<p>7. Projet éducatif (Comité de lecture et Bon citoyen)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Volet Comité lecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation du Lecture-o-ton : en mars et avril, les élèves vont s'entraîner à lire; ○ Il y a une activité chaque mois disponible à la bibliothèque. Ce mois-ci l'activité est un "Combat des livres". ➤ Volet Bon citoyen <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre en grand groupe avec les élèves chaque 6-8 semaines; ○ Thématique du mois de février et mars : l'empathie, avec mises en situation réelles présentées aux élèves; ○ C'est la première année du projet éducatif : certains points seront à retravailler; ○ En fin d'année, les enseignants répondront à nouveau à un questionnaire portant sur le comportement des élèves. Nous pourrons évaluer les effets du projet Bon citoyen.
<p>8. Discussion sur la visite de Michelle Setlakwe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ C'est une délicate décision pour le CÉ, étant donné la division très médiatisée des citoyens sur le sujet. ➤ Augmentation estimée à 259 \$ des taxes municipales annuellement. ➤ Le CÉ tient absolument à demeurer neutre et seulement transmettre l'information pertinente aux parents en ce qui a trait à l'ASC. ➤ Il faut se tenir loin des détails. ➤ Il n'est pas du ressort du CÉ de prendre position dans un référendum, mais on doit agir dans le meilleur intérêt des élèves. ➤ Somme toute, c'est un beau projet, qui aura un bénéfice pour notre école. ➤ Il est toutefois difficile de communiquer avec les parents sans avoir une prise de position. ➤ Plusieurs parents ne sont pas vraiment au courant des enjeux suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ASC fait face à une clientèle grandissante, ce qui met une pression sur l'utilisation de l'espace; ○ Gymnase de l'ASC est petit et insuffisant; ○ Peu d'espoir pour un agrandissement ou une réfection; ○ L'option d'avoir un nouveau gymnase n'existe tout simplement pas. ➤ Une entente existe déjà pour l'échange de plateaux gratuits entre la CSMB et les municipalités, dont VMR.

- Présentement, l'Académie utilise seulement le terrain de soccer et la patinoire extérieure.
- Nous ne pouvons pas demander aux parents de voter en faveur du projet, mais les parents doivent réaliser l'utilisation actuelle des plateaux de la ville et le potentiel qu'un nouveau Centre pourrait offrir à nos élèves.
- Le CÉ demande unanimement que les représentants municipaux nous émettent par écrit un engagement clair et concret à l'effet que nous aurons accès aux plateaux.
- Un vote secret est demandé sur la proposition suivante :
 - Envoyer une communication aux parents de la part du CÉ au sujet du référendum à venir à VMR afin de les informer des avantages pour l'ASC
 - Vote proposé par : Nathalie Goetz
 - Vote secondé par : Emilie Charlebois
 - Les votes sont décomptés par M. Langlois
 - Résultat : 6 votes pour, 3 votes contre
- Contenu de la communication doit :
 - Mentionner l'entente actuelle de l'utilisation des plateaux gratuitement entente entre la CSMB et la municipalité;
 - Ne pas adresser le référendum, simplement encourager les familles à voter d'une manière éclairée;
 - Informer les parents des bénéfices pour nos élèves;
 - Mentionner que l'ASC aura accès à une plage hebdomadaire sans frais;
 - Une ébauche de lettre est convenue entre les membres.
- Prochaines étapes :
 - Écrire à M. Setlakwe dès demain afin d'obtenir une preuve d'engagement par écrit de VMR.
 - Envoyer la lettre de la part du CÉ aux parents avant ce vendredi.

9. OPC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ OPC = <i>Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la CSMB.</i> ➤ Nous recevons annuellement un document expliquant comment les fonds sont distribués par école, document sur lequel nous sommes consultés. ➤ Les changements apportés en 2020-2021 ne touchent pas l'Académie, et le CÉ n'a aucun commentaire à formuler au sujet des OPC.
10. Fondation (informe)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 32 000 \$ amassés au total, incluant la vente d'huile d'olive, sur un objectif de 35 000\$. ➤ Activités ludiques (frais facultatifs 60\$ en 5^e année et 50\$ en 6^e année) : il reste 10 000 \$ à collecter. À la fin de l'année, il est possible que nous demandions de l'aide de la part de la Fondation.
11. Photo scolaire septembre 2020, SPEQ Photo (approuve)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous sommes satisfaits de la compagnie SPEQ photo. ➤ Commentaires à transmettre au fournisseur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer le délai pour recevoir la version numérique de la photo; ○ Ajuster les proportions si on conserve la version linéaire de groupe; ○ Annuler le montant minimum requis pour placer une commande. ➤ Reconduction du contrat l'an prochain avec SPEQ Photo <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposé par : Tania Raoub ○ Secondé par : Maude Michaud-Bélanger
12. Conseil d'établissement 2020-2021, nombre de membres	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Composition actuelle : 5 parents + 2 substituts, 5 membres du personnel ➤ Statu quo de la composition actuelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposé par : Chantal Goffoz ○ Secondé par : Isabelle Allaire
13. Compte-rendu de l'OPP	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collecte de denrées : tout s'est bien déroulé, à l'exception de cartes cadeaux disparues dans une classe. Il faudra aviser les enseignants de cacher les cartes dans leur bureau à l'avenir. ➤ Semaine des enseignants : diner potluck offert par les parents prévu vendredi prochain le 7 fév. ➤ Prochaines rencontres porteront sur l'album et la fête des finissants. ➤ Prochaine rencontre le 18 février.

<p>14. Compte-rendu service de garde</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dernière journée pédagogique : Cage Sportira (24 janvier) <ul style="list-style-type: none"> ○ Activité sportive dans un centre d’amusement intérieur; ○ 42 enfants ont participé et seulement 12 enfants sont restés à l’école pour participer des activités variées. ➤ Camp Bruchési (12 février) <ul style="list-style-type: none"> ○ Journée plein-air (brico-nature, pic de roche et grands jeux); ○ Inscriptions déjà fermées, environ 50 élèves. ➤ Ateliers cuisine <ul style="list-style-type: none"> ○ Offerts les mercredis 15h45 à 17h30 avec Mme Souad. ➤ Ateliers de tricot <ul style="list-style-type: none"> ○ Offerts les jeudis 15h45 à 17h00 avec Mme Francesca. ➤ Période de devoirs 4 jours par semaine <ul style="list-style-type: none"> ○ Tous les jours sauf le mercredi 17h00 à 17h45. ➤ Impôts : relevés fiscaux du SDG seront remis aux parents via les élèves au plus tard le 29 février 2020 dans une enveloppe fermée ➤ Période de réinscriptions sur le portail Mosaïk : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entre le 17 février et le 1 mars, les parents pourront traiter la réinscription au SDG sur le portail Mosaïk pour 2020-2021. Après de cette date, il faut se renseigner au bureau du SDG afin de remplir la fiche d’inscription en personne. ➤ Nouvelle tarification pour le service de garde : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tarif régulier est pour 3 jours à 2 périodes : matin, midi ou soir ○ Le gouvernement du Québec a annoncé le 21 novembre dernier une indexation du montant de la contribution parentale pour les services de garde en milieu scolaire. ○ Par conséquent, le tarif quotidien pour un élève ayant un statut régulier passe de 8,35 \$ à 8,50 \$ et ce, à compter du 1er janvier 2020. ○ Le tarif lors des journées pédagogiques demeure à 9\$ par jour. ➤ Dégustation de la tire d’érable sur neige prévue avant la semaine de relâche, soit vendredi 28 février. Les enfants inscrits au SDD et au SDG seront invités à déguster la tire d’érable d’une cabane mobile.
<p>15. Compte-rendu des enseignants :</p>	<p>5^e année</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retour progressif de Guy Bouchard (503). ➤ Projet Colle et bâtons (503, 504, 505 et Jason) : construction de ponts. ➤ Atelier de poésie : 3 ateliers de poésie dans plusieurs classes.

	<p>6^e année</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tous les enseignants de 6e abordent le récit avec leurs élèves. Ils seront en situation d'évaluation prochainement. La fin d'étape est à nos portes, donc plusieurs évaluations d'ici le 21 février. ➤ Rencontre de certains parents conviés à partir de la semaine du 10 février. ➤ Tous les groupes, sauf 603 et 605 : le 24, 25 ou 26 février, les élèves seront à la base de plein-air Notre-Dame-de-Fatima, à l'Île-Perrot pour une journée blanche. On espère qu'il neige d'ici là! ➤ 601 et 602 (Julie et Marie-Claude): le 22 janvier dernier, les élèves ont pu vivre ce qu'est la programmation en salle de classe. Ils ont assisté à un atelier qui fut fort apprécié par tous les élèves. ➤ 602 (Julie) : le 3 février, les élèves ont suivi un atelier intitulé "Chroniqueurs à la radio". Ils avaient des exercices de diction, d'articulation et une chronique radio à créer sur un album lu en salle de classe (culture à l'école). Les élèves ont apprécié l'atelier. ➤ 601 (Marie-Claude) : le 11 février, sortie à la SAT (Société des arts technologiques). ➤ 610 (Patricia) : le 19 février, des étudiants de la Polytechnique viendront animer un atelier en salle de classe.
	<p>Spécialistes, orthopédagogie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Anglais : Mme Andreaa (14 classes) est satisfaite du fonctionnement à l'Académie. ➤ Orthopédagogue : début du classement en 6^e année
<p>16. Compte rendu du CP</p>		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de réunion en février, et réunion du 27 février reportée au 12 mars. ➤ Projet de la Loi 40 est un dossier chaud. ➤ Dernière réunion le 31 janvier : s'associer aux autres commissions scolaires (Montréal et Laval) pour avoir plus de temps et plus d'informations afin de prendre position dans le meilleur intérêt des enfants. ➤ T. Naim recommande chaleureusement une conférence destinée aux parents portant sur l'intimidation, par Alain Pelletier, conférence tenue avec grand succès dernièrement à l'ESCO : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation touchante et très intéressante; ○ Il serait intéressant de la présenter aux élèves et/ou aux parents de l'ASC, car il y a un lien avec le projet éducatif; ○ Il est conclu que l'équipe école étudiera la pertinence de cette conférence et fera un retour auprès du CÉ à ce sujet.
<p>17. Mot de la direction</p>		<ul style="list-style-type: none"> ➤ La collecte de fonds des chandails à capuchon a généré un profit net de 2 361 \$ qui sera dirigé vers les activités ludiques.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Semaine des enseignants prévoit thématique gastronomique quotidienne. ➤ Prévion 2020-2021 (locaux) <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ASC peut absorber les élèves en 4^e de l'ESCO + l'ESCE, mais pas ceux des classes d'accueil de Guy Drummond; ○ On prévoit le retour des élèves de l'accueil à VMR; ○ Prévion : 554 élèves + 12 autistes; ○ Il est prévu de construire au moins 4 chalets modulaires, installés dans la cour.
18. Varia	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le point portant sur la conférence a été traité au point 16. ➤ Le point portant sur le traiteur n'étant pas urgent, il est reporté à la prochaine rencontre, faute de temps.
<p><u>FIN DE LA SÉANCE</u></p> <p>La séance est levée à : 21h12 Proposé par : Nathalie Goetz Appuyé par : Maude Michaud-Bélanger</p>	